



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide qui se tiendra le 15 juillet 2025, à 19 h 30, la soussignée déposera au Conseil municipal le rapport financier consolidé et le rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

La séance se tiendra à la salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent.

Veillez prendre note que cet avis peut également être consulté sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Placide, 3^e jour du mois de juillet 2025.

Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus le 3 juillet 2025 concernant le dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, en l'affichant et en le publiant aux endroits désignés, et ce, en vertu du Règlement 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le Règlement 2018-06-07.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3^e jour du mois de juillet 2025.

Lise Lavigne
Directrice générale et greffière-trésorière